

OUTILS DE GESTION ET D'ÉVALUATION AU POSTE :

Tonte

- ⇒ Référentiel d'activités+analyse d'activités
- ⇒ Référentiel de compétences
- ⇒ Référentiel de ressources
- ⇒ Référentiel d'aptitudes et qualités personnelles et/ou transférables (en interne)
- ⇒ Outil d'évaluation des compétences techniques et/ou transférables
- ⇒ Outil d'évaluation des aptitudes et qualités personnelles
- ⇒ Consignes
- ⇒ Outils de diagnostic
- ⇒ Fiche de poste en insertion

NOM DU POSTE	ACTIVITES PRINCIPALES	ACTIVITES SPECIFIQUES
<u>TONTE</u>	<i>PREPARATION DU CHANTIER</i>	1 – Chargement et déchargement du véhicule 2 – Observation des espaces à travailler
	<i>UTILISATION DE LA TONDEUSE</i>	1 – Vérification du matériel 2 – Manipulation de la tondeuse
	<i>UTILISATION DU ROTOFIL</i>	1 – Vérification du matériel 2 – Manipulation du roto fil
	<i>FINITION</i>	1 – Nettoyage du site 2 – Entretien du matériel

Analyse des activités
« Tonte »

NOM DE L'ACTIVITE	Il tient compte de... <i>(Il ou elle est particulièrement attentif(ve) à...)</i> <i>Données prises en compte</i>	En... <i>(lorsqu'il ou elle mène des actions...)</i> <i>Actions élémentaires</i>	Pour... Afin de... <i>(Dans quel but, ce que la personne vise...)</i> <i>Finalité intermédiaire</i>
PREPARATION DU CHANTIER 1 – Chargement et déchargement du matériel 2 – Observation des espaces à travailler	<ul style="list-style-type: none"> - connaître le matériel et les outils nécessaires (tondeuse, roto fil, jerricane d'essence, balais, griffe...) - connaître l'utilisation du matériel et des outils - tenir compte des règles de sécurité - tenir compte des exigences du terrain (humidité, hauteur de l'herbe, obstacles, angle de vue, forme...) 	<ul style="list-style-type: none"> - inventorer le matériel nécessaire - porter le matériel - charger et décharger le véhicule - sangler le gros matériel (les tondeuses) - vérifier la solidité des attaches - estimer l'humidité de l'herbe - évaluer la hauteur et la densité de l'herbe - repérer la forme du terrain - identifier les obstacles fixes et non fixes à la tonte - ôter les obstacles non fixes (tuyau, pierres...) - repérer l'angle de vue 	<ul style="list-style-type: none"> - charger le matériel adapté - réaliser un chargement dans le respect de certaines normes de transport - définir l'organisation de la tonte - réaliser les réglages du matériel
UTILISATION DE LA TONDEUSE 1 – Vérification du matériel	<ul style="list-style-type: none"> - connaître le fonctionnement du matériel - tenir compte s'il y a lieu, du cahier des charges et des critères définis par le maître d'ouvrage - établir les rapports entre la hauteur de l'herbe, la vitesse d'avancement de la tondeuse et la vitesse de rotation de la lame - savoir adapter la machine aux exigences du terrain 	<ul style="list-style-type: none"> - vérifier la présence de la lame - vérifier l'équilibrage et l'affûtage de la lame - faire l'équilibrage de la lame - réaliser l'affûtage - vérifier le niveau d'huile et l'essence - faire les niveaux d'huile et d'essence - définir ses propres critères de coupes (s'ils ne sont pas précisés par le cahier des charges) - réaliser le réglage de la hauteur de la tondeuse - réaliser le réglage de la vitesse d'avancement de la tondeuse - réaliser le réglage de la vitesse de rotation de la lame 	<ul style="list-style-type: none"> - éviter les pannes - limiter l'usure du matériel - veiller à l'entretien du matériel - éviter les bourrages de la machine - éviter les mauvaises coupes de l'herbe - éviter de perdre du temps au travail - éviter les risques de projectiles

NOM DE L'ACTIVITE	Il tient compte de... <i>(Il ou elle est particulièrement attentif(ve) à...)</i> <i>Données prises en compte</i>	En... <i>(lorsqu'il ou elle mène des actions...)</i> <i>Actions élémentaires</i>	Pour... Afin de... <i>(Dans quel but, ce que la personne vise...)</i> <i>Finalité intermédiaire</i>
<p>2 – Manipulation de la tondeuse</p> <p>UTILISATION DU ROTO FIL</p> <p>1 – Vérification du matériel</p> <p>2 – Manipulation du roto fil</p>	<ul style="list-style-type: none"> - anticiper le travail fini d'un point de vue esthétique - avoir des bottes ou chaussures de sécurité - tenir compte des obstacles - savoir articuler le débrayage, l'embrayage, le ralenti, la retenue de la tondeuse - maîtriser l'arrêt de la lame, la vitesse d'avancement, les changements de directions - tenir compte de l'angle de vue - tenir compte de la forme du terrain <ul style="list-style-type: none"> - connaître le fonctionnement du matériel - tenir compte s'il y a lieu, du cahier des charges et des critères définis par le maître d'ouvrage - établir les rapports entre la hauteur de l'herbe et la vitesse de rotation du fil - savoir adapter la machine aux exigences du terrain <ul style="list-style-type: none"> - savoir adapter la machine sur son corps - connaître le matériel de sécurité adapté (casque, visière, écouteur, gants, bottes, pantalon de sécurité) - savoir se positionner au regard de l'espace à tondre (position de côté) - connaître le sens d'avancement (droite vers la gauche) - savoir contrôler l'équilibre de l'appareil - avoir le souci de la sécurité des autres (collègues, passant...) - faire preuve d'attention 	<ul style="list-style-type: none"> - mettre les accessoires de sécurité - démarrer la tondeuse - faire fonctionner la tondeuse - tondre la première ligne repère en bordure - suivre la ligne de tonte précédente - réaliser les contours des obstacles fixes (arbustes) - surveiller le remplissage du sac de récupération - vider le sac de récupération dans le véhicule - éteindre la machine et ôter l'anti-parasite à chaque bascule de la machine (débourrage, manipulation du sac de récupération) <ul style="list-style-type: none"> - vérifier la présence du fil - vérifier le niveau d'essence - faire le niveau d'essence - réaliser le réglage de la longueur du fil - réaliser le réglage de la tête de fil <ul style="list-style-type: none"> - poser le harnais - mettre le matériel de sécurité - régler le harnais à sa taille - démarrer le roto fil - se positionner face à la ligne de tonte - passer le roto fil - contrôler sa vitesse d'avancement - regarder régulièrement autour de soi 	<ul style="list-style-type: none"> - réaliser des lignes droites - respecter l'angle de vue - respecter la forme du terrain - avoir un résultat esthétique, fini - respecter les obstacles (fixes ou non fixes) - éviter des bourrages <ul style="list-style-type: none"> - éviter les pannes - limiter l'usure du matériel - veiller à l'entretien du matériel - éviter les bourrages de la machine - éviter les mauvaises coupes de l'herbe - éviter de perdre du temps <ul style="list-style-type: none"> - respecter un confort de travail - éviter de faire des trous et des vagues - réaliser un travail soigné, fini, esthétique - éviter les risques de projectiles - respecter son environnement (humain, matériel)

REFERENTIEL COMPETENCES : POSTE « TONTE »

ACTIVITES	COMPETENCES	INDICATEURS	CRITERES D'EVALUATION
Chargement et déchargement du véhicule	<ul style="list-style-type: none"> - <i>inventorier le matériel et les accessoires de sécurité</i> - <i>porter le matériel</i> - <i>charger un véhicule et le décharger</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - connaissances du matériel adapté et des accessoires de sécurité nécessaires - capacités physiques adéquates - connaissance des normes de transport 	<ul style="list-style-type: none"> - le matériel et les accessoires de sécurité nécessaires sont nommés : tondeuse, roto fil, jerricane d'essence, balais, griffe, sac poubelle...bottes, chaussures de sécurité, gants, casque, visière, écouteur, pantalon de sécurité - forme physique appréciée - le matériel est sanglé, attaché ou maintenu - le matériel chargé est adapté - les normes de sécurité d'un chargement sont respectées
Observation des espaces à travailler	<ul style="list-style-type: none"> - <i>examiner les caractéristiques du terrain pour les apprécier</i> - <i>choisir le sens d'alignement</i> - <i>planifier les réalisations</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - observation de l'environnement - connaissances des caractéristiques du terrain à prendre en compte - appréciation des mesures des caractéristiques - pertinence du choix - enlèvements des obstacles - définition des étapes successives de tonte 	<ul style="list-style-type: none"> - les caractéristiques du terrain sont connues :- humidité, hauteur de l'herbe, obstacles, angle de vue, densité de l'herbe, forme du terrain - chaque caractéristique est correctement évaluée - bon argumentaire qui tient compte des caractéristiques précédentes - les obstacles non fixes sont tous ôtés : tuyau, pierres... - définition des étapes successives (commencement du chantier justifié...)

<p>Mise en service du matériel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>faire fonctionner la tondeuse</i> - <i>reconnaître des dysfonctionnements</i> - <i>vérifier l'état de fonctionnement du matériel</i> - <i>assurer le réglage du matériel en fonction des consignes et des caractéristiques du terrain</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - mise en service et fonctionnement - connaissance de base en mécanique - repérage de pannes - connaissances de base en mécanique - communication avec le mécanicien - connaissances de base en mécanique - connaissances de base en mécanique - prise en compte des caractéristiques du terrain et des consignes de tontes - aisance de manipulation des appareils 	<ul style="list-style-type: none"> - la tondeuse est démarrée - la manipulation est aisée - diagnostic satisfaisant - le message de panne communiqué au mécanicien est pertinent - le niveau d'huile est fait - présence de carburant - les critères de tonte sont définis ou les consignes sont comprises - présence de la lame - équilibrage de la lame est correcte - affûtage de la lame est correcte - la hauteur du réglage de la tondeuse est satisfaisante - la vitesse de rotation de la lame est correcte - les rapports entre hauteur de l'herbe, vitesse d'avancement de la tondeuse et vitesse de rotation de la lame sont établis
<p>Réalisation de la tonte</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>choisir le matériel adapté</i> - <i>utiliser le matériel</i> - <i>appliquer les techniques de tonte</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - qualité du choix en fonction de l'espace à travailler - la maniabilité du matériel - l'alignement des passages de la tondeuse - la qualité de la coupe de l'herbe - la qualité de la tonte aux abords d'obstacles fixes 	<ul style="list-style-type: none"> - choix adapté à l'espace de travail (tondeuse ou roto fil) - l'articulation embrayage et débrayage, ralenti, retenue de la tondeuse est maîtrisée - les changements de directions sont contrôlés - le sac de remplissage est régulièrement vider (évitement des bourrages) - l'équilibre du roto fil est contrôlé - le réglage du harnais sur le corps est correct - première ligne de tonte en bordure - suivi de la ligne de tonte précédente - contours d'obstacles fixes bien réaliser - démarrage de la droite vers la gauche avec le roto fil - positionnement face à la ligne de tonte avec le roto fil

	<ul style="list-style-type: none"> - <i>respecter les règles de sécurité</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - installation des accessoires de sécurité - observation régulière autour de soi durant la tonte (roto fil) 	<ul style="list-style-type: none"> - les accessoires de sécurité sont mis - la machine est éteinte pour toutes manipulation (bascule) - l'anti-parasite est ôté avant chaque bascule - observation autour de soi est régulière (avec roto fil)
Nettoyage et entretien du matériel	<ul style="list-style-type: none"> - <i>vérifier le travail réaliser</i> - <i>assurer le nettoyage du site</i> - <i>effectuer l'entretien mécanique et les réparations de premier niveau du matériel</i> - <i>faire faire les réparations par le mécanicien</i> - <i>ranger le matériel et les outils</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - observation du chantier - la propreté du site - connaissances de base en mécanique - connaissance de ses limites en mécanique de base - connaissance des emplacements correspondants 	<ul style="list-style-type: none"> - le cahier des charges ou les consignes sont respectés - balayage et détritrus dans le véhicule - le matériel est nettoyé - le matériel est prêt à refonctionner - les pannes sont repérées et communiquées au mécanicien - le rangement est correct

REFERENTIEL DES APTITUDES ET QUALITES PERSONNELLES
et
APTITUDES ET QUALITES TRANSFERABLES AUX POSTES (en interne)

<u>Postes de travail</u>										
		<u>TONTE</u>	<u>DEBROUSSAILLAGE</u>	<u>AFFICHAGE DES ABRIBUS</u>	<u>MANŒUVRE EN ESPACES NATURELS</u>	<u>DEBARDAGE</u>	<u>COUPE DE BOIS</u>	<u>TAILLE DE HAIES</u>	<u>PLANTATION</u>	<u>CONSTRUCTION D'EQUIPEMENT EN SITE NATUREL (PONTS)</u>
APTITUDES COGNITIVES	Compréhension orale	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	Compréhension écrite			■						
	Mémorisation									■
	Identification et résolution de problèmes			■		■	■		■	
	Facilité à manier des chiffres							■		■
	Raisonnement pratique-technique ou mécanique	■	■	■		■	■	■		■
	Classement d'informations				■					
	Flexibilité cognitive									■
	Orientation spatiale			■						
	Visualisation					■	■			
	Attention sélective						■		■	
	Répartition de l'attention			■	■	■				■
APTITUDES PSYCHOMOTRICES	Contrôle précis des mouvements					■				■
	Coordination visuo-motrice			■	■	■		■		■
	Timing des mouvements						■			
APTITUDES PHYSIQUES	Force statique									■
	Equilibre corporel				■					■
	Résistance physique							■		■
APTITUDES PERCEPTIVES	Vision périphérique		■	■		■	■	■		■
	Perception de la profondeur						■			

<u>Aptitudes et qualités</u>		<u>Postes de travail</u>							
		TONTE	DEBROUSSAILLAGE	AFFICHAGE DES	MANŒUVRE EN ESPACES NATURELS	DEBARDAGE	COUPE DE BOIS	TAILLE DE HAIES	PLANTATION
APTITUDES PERSONNELLES	Sens de l'organisation et de la méthode	■	■	■	■			■	■
	Fiabilité		■	■	■	■	■		■
	Contrôle de soi			■		■	■		■
	Autonomie			■		■	■		
	Sens du travail d'équipe				■	■	■	■	■
	Communication non verbale					■	■		
	Respect de l'environnement (faune, flore..)	■	■		■	■	■	■	■
	Vigilance/attention		■	■	■	■	■		■
	Sens de l'esthétisme et du travail soigné	■						■	
	Ne pas avoir peur de l'eau				■				■
Sens de l'observation	■	■				■	■		

Définition des aptitudes

Aptitudes cognitives :

Elles permettent des opérations intellectuelles plus ou moins élaborées

Aptitudes psychomotrices :

Elles permettent des opérations impliquant une coordination entre la motricité et les caractéristiques psychologiques de la personne (rapidité, précision...)

Aptitudes physiques :

Elles permettent des opérations d'ordre physique impliquant la force, l'endurance...

Aptitudes perceptives :

Elles permettent des opérations impliquant les sens et la perception

Aptitudes personnelles ou qualités :

Elles permettent la mise en œuvre des comportements spécifiques et sont liées à la personnalité

REFERENTIEL D'APTITUDES ET DES QUALITES PERSONNELLES

(Réf. FLEISHMAN - F-JAS 1 et 2)

APTITUDES GENERALES	APTITUDES SPECIFIQUES	DEFINITIONS
APTITUDES COGNITIVES	Compréhension orale	C'est l'aptitude à comprendre le français parlé (mots, phrases).
	Compréhension écrite	C'est l'aptitude à comprendre des phrases et des paragraphes écrits
	Expression orale	C'est l'aptitude à utiliser des mots et des phrases en français de telle sorte que les autres vous comprennent quand vous parlez, à communiquer des informations et la signification des idées à d'autres personnes. Elle implique la connaissance de la différence de sens entre les mots et de la manière dont il faut les assembler pour donner un sens à un message
	Originalité des idées	C'est l'aptitude à produire des idées nouvelles et ingénieuses sur un sujet ou un problème donné. C'est l'aptitude à produire des solutions créatives aux problèmes, ou à développer de nouvelles façons de faire quand les procédures normales ne s'appliquent pas.
	Mémorisation	C'est l'aptitude à se souvenir d'informations (mots, chiffres, images ou procédures). Cette aptitude met l'accent sur la mémoire d'événements précis.
	Identification et résolution de problèmes	C'est l'aptitude à réaliser que quelque chose ne va pas ou risque de ne pas aller. Cela implique de pouvoir identifier le problème dans sa globalité ainsi que les éléments du problème.
	Raisonnement mathématique	C'est l'aptitude à comprendre et à organiser un problème et ensuite à sélectionner une méthode ou une formule mathématique pour le résoudre. Elle recouvre le processus de réflexion qui permet de déterminer les opérations pour résoudre les problèmes (...).
	Facilité à manier des chiffres	Cette aptitude concerne le degré auquel l'addition, la soustraction, la multiplication ou la division de chiffre peuvent être faites rapidement et correctement. Il peut s'agir d'une étape d'autres opérations telles que le calcul de pourcentages ou de racines carrées.
	Raisonnement pratique-technique ou mécanique*	C'est l'aptitude à résoudre des problèmes techniques, mécaniques de base tels que des principes de rouage, de réglages, de mouvements.
	Classement d'informations	C'est l'aptitude à suivre correctement une règle ou un ensemble de règles (données au départ) afin de classer des objets ou des actions selon un ordre précis.
	Flexibilité cognitive	C'est l'aptitude à produire beaucoup de règles permettant de grouper un ensemble de chose de manière différentes.
	Souplesse de structuration	C'est l'aptitude à identifier ou à reconnaître une forme connue (une forme géométrique, un mot, un objet) qui est cachée dans un autre matériel. La tâche consiste à repérer la forme que l'on cherche à partir du fond.

* Réf. Autres outils multifactoriels d'aptitudes et de traits de personnalité (ex : WAIS – NV7 – PM38 - GZ)

APTITUDES GENERALES	APTITUDES SPECIFIQUES	DEFINITIONS
APTITUDES COGNITIVES (suite)	Orientation spatiale	C'est l'aptitude à savoir où on est par rapport à la position d'un objet, ou à savoir où se trouve l'objet par rapport à nous. Elle implique le maintien d'une direction comme c'est le cas quand on utilise une boussole. Cette aptitude nous permet de garder notre orientation dans un véhicule en mouvement malgré les déplacements. Elle nous aide à ne pas être désorientés ou perdu dans un environnement nouveau.
	Visualisation	C'est l'aptitude à imaginer l'aspect que prendra un objet quand il sera déplacé ou quand ses composants seront agencés différemment. Elle requiert la formation d'une image mentale des formes et des objets à la suite de certains changements comme le dépliage ou la rotation. On doit pouvoir prévoir l'aspect d'un objet, d'un ensemble d'objet ou d'une forme une fois ces changements effectués.
	Rapidité de perception	Cette aptitude concerne le degré selon lequel on sait comparer des lettres, des chiffres, des objets, des images ou des formes, rapidement et avec précision. Les objets à comparer peuvent être présentés tous en même temps ou l'un après l'autre. Cette aptitude implique aussi la comparaison d'un objet présenté avec un autre objet dont on doit se souvenir.
	Attention sélective	C'est l'aptitude à se concentrer sur une tâche sans se laisser distraire. Cette aptitude implique aussi de pouvoir se concentrer sur une tâche ennuyeuse.
	Répartition de l'attention	C'est l'aptitude à passer d'une source d'information à d'autres. L'information peut se présenter sous la forme de paroles, signaux, sons, objets à toucher ou autres
APTITUDES PSYCHOMOTRICES	Coordination des mouvements des membres	C'est l'aptitude à coordonner les mouvements simultanés de deux membres ou plus (bras et jambes), comme pour conduire une machine. Le conducteur peut être couché ou debout.
	Contrôle précis des mouvements	C'est l'aptitude à pouvoir faire des mouvements précis pour contrôler une machine ou un véhicule. Cette aptitude implique le degré auquel ses mouvements sont faits rapidement, et de manière répétée.
	Coordination visuo-motrice*	C'est l'aptitude à coordonner ses mouvements (bras ou jambe) avec sa vue selon le message perçu (visuellement), comme pour actionner les manettes d'une grue.
	Temps de réaction	C'est l'aptitude à donner une réponse rapide à un signal (son, lumière, image...) dès que celui-ci se manifeste. Elle concerne la vitesse avec laquelle le mouvement peut être déclenché avec la main, le pied, ou d'autres parties du corps.
	Timing des mouvements	C'est l'aptitude à adapter ses réponses aux changements de vitesse et/ou de direction d'un objet ou d'un environnement en mouvement continu. Cette aptitude implique le timing de ces réglages en anticipation des changements. Elle ne concerne pas les situations dans lesquelles la vitesse et la direction de l'objet sont parfaitement prévisibles.
	Dextérité manuelle	C'est l'aptitude à effectuer des mouvements adroits et coordonnés d'une main, de la main et du bras ou des deux mains pour saisir, placer, déplacer ou assembler des objets ou des outils. Il s'agit du degré selon lequel ces mouvements de la main et du bras peuvent être effectués rapidement, mais pas des mouvements nécessaires pour faire marcher une machine ou des leviers de contrôle.
	Rapidité des mouvements des membres	Cette aptitude implique la rapidité avec laquelle un seul mouvement des bras ou des jambes peut être effectué. Il ne s'agit ni de précision, ni d'un contrôle fin, ni de la coordination des mouvements.
	Stabilité main bras	C'est l'aptitude à garder stables la main et le bras. Il s'agit de la stabilité au cours d'un mouvement du bras et quand on tient la main et le bras immobiles. Cette aptitude ne concerne pas la force ni la vitesse.
APTITUDES PHYSIQUES	Force statique	C'est l'aptitude à exercer une force musculaire continue afin de soulever, pousser, tirer ou porter des objets. Cette aptitude peut impliquer la main, le bras, le dos, l'épaule ou la jambe. Elle met en jeu la force maximale que l'on peut exercer sur une période limitée.
	Force explosive	C'est l'aptitude à utiliser de brèves poussées de force musculaire pour se propulser, comme pour sauter ou sprinter, ou pour lancer des objets. Elle demande de rassembler l'énergie nécessaire pour fournir ces poussées.
	Force dynamique	C'est l'aptitude à soutenir, maintenir ou bouger le poids de son corps avec le bras, de façon répétée ou continue dans le temps. Cette aptitude concerne le degré auquel les muscles du bras et des épaules ne flanchent pas et ne se fatiguent pas quand ils sont ainsi sollicités par de tels mouvements continus ou répétés.

* Réf. Autres outils multifactoriels d'aptitudes et de traits de personnalité (ex : WAIS – NV7 – PM38 - GZ)

APTITUDES GENERALES	APTITUDES SPECIFIQUES	DEFINITIONS
APTITUDES PHYSIQUES (suite)	Force du tronc	Cette aptitude concerne le degré auquel les muscles de l'abdomen et de la région lombaire peuvent soutenir une partie du corps ou la position des jambes, de façon répétée ou continue dans le temps. L'aptitude concerne le degré auquel ces muscles ne flanchent pas et ne se fatiguent pas quand ils sont ainsi sollicités de manière répétée ou continue.
	Souplesse dynamique	C'est l'aptitude à se pencher, à s'étendre, à se tordre ou à tendre le bras, la jambe, ou le corps, de façon à la fois rapide et répétée.
	Equilibre corporel	C'est l'aptitude à garder ou à regagner son équilibre corporel ou à se maintenir debout malgré une position instable. Elle ne concerne pas le maintien d'objets en équilibre.
	Résistance physique	C'est l'aptitude à se dépenser physiquement pendant un certain temps sans perdre son souffle.
APTITUDES PERCEPTIVES	Vision de près	C'est l'aptitude à faire des discriminations visuelles à courte distance. C'est l'aptitude à percevoir les détails des objets, chiffres, lettres, motifs, ou images qui se situent à quelques dizaines de centimètres de l'observateur. Ces détails doivent être vus nettement.
	Vision de loin	C'est l'aptitude à faire des discriminations visuelles à grandes distances.
	Vision des couleurs	C'est l'aptitude à appareiller ou à différencier des couleurs. Cette capacité recouvre aussi la détection de différences entre les couleurs en terme de pureté (saturation) et de luminosité (brillance).
	Vision des détails	C'est l'aptitude à faire des discriminations visuelles. C'est l'aptitude à percevoir les détails des objets, chiffres, lettres, motifs, ou images. Ces détails doivent être vus nettement.
	Vision périphérique	C'est l'aptitude à percevoir des objets ou à détecter des mouvements à côté de soi quand les yeux sont fixés vers l'avant. La vision périphérique n'est pas très fine et se limite à la détection du mouvement ou stimuli de taille importante.
	Perception de la profondeur	C'est l'aptitude à distinguer lequel de plusieurs objets est effectivement plus loin ou plus proche de l'observateur. Elle intervient aussi dans le jugement des distances entre un objet et l'observateur.
	Localisation des sons	C'est l'aptitude à identifier la direction d'où émane un son. L'audition des deux oreilles est nécessaire pour la localisation des sons. Les signaux employés incluent la distance, l'intensité et la variation des sons quand on bouge la tête.
APTITUDES PERSONNELLES	Amabilité	Capacité à être agréable, serviable, à avoir du tact afin d'améliorer les performances lors d'un travail avec d'autres. Cette capacité implique également le degré auquel une personne fait preuve de manières aimables.
	Souplesse du comportement	Capacité à adapter son comportement à des circonstances variables dans le cadre du travail. Cette capacité implique de faire preuve de bonne volonté et de flexibilité lorsqu'on est confronté à des contraintes changeantes de la part des autres.
	Sens de l'organisation* et de la méthode*	Capacité à organiser les activités, à respecter l'ordre et les procédures. Il peut s'agir aussi d'apporter des modifications nécessaires aux plans initiaux. Cette capacité implique de gérer efficacement le temps et le matériel afin de synchroniser ses actions à celles des autres, les tâches ou activités sont systématisées.
	Fiabilité	Capacité à être digne de confiance et responsable à l'égard des autres. Cette capacité implique d'être discipliné, consciencieux et sûr dans l'exécution des tâches et obligations attendues par les autres.
	Affirmation de soi	Capacité à manifester ses avis et ses convictions concernant le travail activement et avec assurance (exprime lorsqu'on est sollicité – exprime spontanément et activement pour contribuer à l'avancement du groupe).
	Négociation	Capacité à négocier avec d'autres afin de résoudre un conflit ou un différend. Cette capacité implique d'être capable d'obtenir des concessions mutuelles pour dépasser les différences de point de vue, afin d'assurer une issue acceptable par tous.

* Réf. Autres outils multifactoriels d'aptitudes et de traits de personnalité (ex : WAIS – NV7 – PM38 - GZ)

APTITUDES GENERALES	APTITUDES SPECIFIQUES	DEFINITIONS
APTITUDES PERSONNELLES (suite)	Sociabilité	Capacité à être ouvert et communicatif dans les situations sociales . cette capacité implique le désir et la volonté que montre une personne pour travailler avec d'autres et pour faciliter les échanges.
	Sens du travail d'équipe	Capacité à travailler avec d'autres personnes afin d'aboutir vers un objectif commun. Cette capacité implique de s'entendre avec les autres, de partager, de tolérer les divergences de points de vue.
	Communication non verbale*	Capacité à échanger avec les autres par des gestes, des codes. Cette capacité implique une volonté de se faire comprendre dans des environnements sonores.
	Conformisme social	Capacité à se conformer aux règles de conduite et aux conventions sociales, écrites ou implicites. Cette capacité implique de respecter les normes ou les habitudes sociales dans le cadre du travail.
	Contrôle de soi	Capacité à garder la tête froide et à rester calme dans une situation difficile ou stressante. Cette capacité implique de rester maître de soi, en contrôlant ses émotions en présence de situations irritantes, inattendues ou stressantes.
	Autonomie	Capacité à travailler dans un milieu non encadré avec peu d'instructions ou de contrôles. Cette capacité implique d'être ingénieux et capable de prendre ses décisions sans consulter les autres.
APTITUDES PERSONNELLES (suite)	Persévérance	Capacité à maintenir son effort au niveau optimal jusqu'à l'achèvement complet d'une tâche. Cette capacité implique d'avoir l'énergie mentale suffisante pour persévérer pendant une longue période en dépit des obstacles tels que la fatigue, l'ennui ou les distractions.
	Confiance en soi en situation sociale	Capacité à se montrer sûr de soi dans les situations sociales. Cette capacité implique de manifester une assurance et un optimisme communicatif lors de ses échanges avec les autres.
	Argumentation verbale	Capacité à défendre oralement ses idées, un raisonnement, des conclusions. Cette capacité implique d'avoir recours, pour défendre ses positions, à des arguments rationnels plutôt qu'à des manifestations émotionnelles comme l'enthousiasme ou l'acharnement.
	Sens de l'esthétisme et du travail soigné*	Capacité à rendre le travail beau au sens visuel en travaillant sur les formes, les couleurs, le mouvement. Cette capacité implique le goût pour la propreté, la netteté, l'esthétisme.
	Respect de l'environnement*	Capacité à préserver les éléments de l'environnement. Cette capacité implique un intérêt pour la faune, la flore...
	Sens de l'observation*	Capacité à se poser pour prendre connaissance d'informations environnementales pertinentes. Cette capacité implique de la réflexion, de l'analyse...
	Minutie *	Capacité à mettre en œuvre un sens du détail accru dans l'exécution d'une tâche. Cette capacité implique un grand sens de la précision.
	Vigilance/attention*	Capacité à maintenir son attention sur une tâche donnée. Cette capacité implique d'être conscient des erreurs, incidents, risques ou dangers encourus le cas échéant.

* Réf. Autres outils multifactoriels d'aptitudes et de traits de personnalité (ex : WAIS – NV7 – PM38 - GZ)

**EVALUATION DES COMPETENCES
AU POSTE « TONTE »**

Définition générale du poste : « Le titulaire de ce poste assure la tonte des espaces définis par l'encadrant dans le respect des consignes données, des techniques appropriées et des règles de sécurité ».

Nom du titulaire du poste : _____

Date de l'évaluation : _____ **N° de l'évaluation :** _____

Nom et titre de l'évaluateur : _____

Contexte de l'évaluation (*description d'éléments pouvant avoir une influence sur les résultats de l'évaluation*) : _____

Durée de l'évaluation : _____ minutes

ACTIVITES	COMPETENCES	DIAGNOSTIC (la personne fait ou ne fait pas)		EVALUATION (niveau de maîtrise de la compétence)				
		OUI	NON	A	B	C	D	Argumentaires, explications, commentaires
Chargement et déchargement du véhicule	- inventorer le matériel et les accessoires de sécurité							
	- porter le matériel							
	- charger un véhicule et le décharger							
Observation des espaces à travailler	- examiner les caractéristiques du terrain pour les apprécier							
	- choisir le sens d'alignement							
	- planifier les réalisations							

A : Ne sait pas faire

B : Sait faire avec de l'aide, un support, un encadrement

C : Sait faire de façon autonome

D : Sait trouver une solution à un problème, un imprévu

ACTIVITES	COMPETENCES	DIAGNOSTIC (la personne fait ou ne fait pas)		EVALUATION (niveau de maîtrise de la compétence)				
		OUI	NON	A	B	C	D	Argumentaires, explications, commentaires
Mise en service du matériel	- vérifier l'état de fonctionnement du matériel							
	- faire fonctionner la tondeuse							
	- reconnaître des dysfonctionnements							
	- assurer le réglage du matériel en fonction des consignes et des caractéristiques du terrain							
Réalisation de la tonte	- choisir le matériel adapté							
	- utiliser le matériel							
	- appliquer les techniques de tonte							
	- respecter les règles de sécurité							
	- vérifier le travail réaliser							
Nettoyage et entretien du matériel	- assurer le nettoyage du site							
	- effectuer l'entretien mécanique et les réparations de premier niveau du matériel							
	- faire faire les réparations par le mécanicien							
	- ranger le matériel et les outils							

A : Ne sait pas faire

B : Sait faire avec de l'aide, un support, un encadrement

C : Sait faire de façon autonome

D : Sait trouver une solution à un problème, un imprévu

SYNTHESE

OBJECTIFS :

- A : Ne sait pas faire
- B : Sait faire avec de l'aide, un support, un encadrement
- C : Sait faire de façon autonome
- D : Sait trouver une solution à un problème, un imprévu

EVALUATION DES APTITUDES ET QUALITES AU POSTE « TONTE »

Définition générale du poste : « Le titulaire de ce poste assure la tonte des espaces définis par l'encadrant dans le respect des consignes données, des techniques appropriées et des règles de sécurité ».

Nom du titulaire du poste : _____

Date de l'évaluation : _____ **N° de l'évaluation :** _____

Nom et titre de l'évaluateur : _____

Contexte de l'évaluation (*description d'éléments pouvant avoir une influence sur les résultats de l'évaluation*) : _____

Durée de l'évaluation : _____ minutes

APTITUDES		CRITERES D'EVALUATION	1	2	3	Commentaires
APTITUDES COGNITIVES	Compréhension orale : <i>C'est l'aptitude à comprendre le français parlé (mots, phrases).</i>	- les consignes orales sont respectées				
	Raisonnement pratique-technique ou mécanique : <i>C'est l'aptitude à résoudre des problèmes techniques, mécaniques de base tels que des principes de rouage, de réglages, de mouvements.</i>	- le diagnostic de pannes est satisfaisant - le réglage de la tondeuse est correct				
APTITUDES PERSONNELLES	Sens de l'organisation et de la méthode : <i>Capacité à organiser les activités, à respecter l'ordre et les procédures. Il peut s'agir aussi d'apporter des modifications nécessaires aux plans initiaux. Cette capacité implique de gérer efficacement le temps et le matériel afin de synchroniser ses actions à celles des autres, les tâches ou activités sont systématisées.</i>	- l'entretien de premier niveau est réalisé				
		- le commencement du chantier est justifié				
		- les déplacements de la tonte sont adaptés				
		- la fin du chantier est justifiée				
		- le rangement du matériel est correct				

- 1 – « tout à fait »
- 2 – « partiellement »
- 3 – « pas du tout »

APTITUDES PERSONNELLES (suite)	Respect de l'environnement : <i>Capacité à préserver les éléments de l'environnement. Cette capacité implique un intérêt pour la faune, la flore...</i>	- la faune et la flore sont préservées				
	Sens de l'esthétisme et du travail soigné : <i>Capacité à rendre le travail beau au sens visuel en travaillant sur les formes, les couleurs, le mouvement. Cette capacité implique le goût pour la propreté, la netteté, l'esthétisme.</i>	- le travail fini est esthétique, propre, net...				
	Sens de l'observation : <i>Capacité à se poser pour prendre connaissance d'informations environnementales pertinentes. Cette capacité implique de la réflexion, de l'analyse...</i>	- les caractéristiques du terrain sont prises en compte				
		- les végétaux sont différenciés				

- 1 – « tout à fait »
- 2 – « partiellement »
- 3 – « pas du tout »

CONSIGNE D'UTILISATION DE L'OUTIL DIAGNOSTIC

POUR LE SALARIE : AUTO-EVALUATION (ou auto-diagnostic)

*Vous allez devoir estimer le travail que vous réalisez. Nous vous demandons d'être **fidèle avec vous-même** sans sous estimer ou sur estimer ce que vous faites. Nous avons besoin de savoir comment vous percevez votre capacité au travail afin de mieux vous guider et vous accompagner dans vos projets.*

*Nous ne souhaitons pas savoir si ce que vous pensez est vrai ou pas mais nous voulons savoir **comment** vous vous voyez dans votre poste de travail.*

Ce travail sera suivi d'un échange avec votre encadrant qui va réaliser également l'évaluation, ce sera en effet l'occasion de discuter avec lui et de vous expliquer sur les points de désaccord éventuels. Ce travail aidera ensuite votre encadrant à évaluer vos compétences de façon la plus objective possible.

1^{ière} étape

Vous commencez par remplir les informations suivantes :

Nom du titulaire du poste : le votre

La date de l'évaluation

Nom de l'évaluateur : le votre

Les circonstances de l'évaluation si vous remarquez que la situation n'est pas idéale, vous notez tous ce qui pourrait avoir une influence sur votre appréciation.

En fin d'évaluation vous noterez le temps mis pour l'évaluation.

2^{ième} étape

Vous allez ensuite remplir le tableau qui suit en cochant pour chaque critère qui compose les compétences, si OUI ou NON vous le mettez en œuvre dans votre situation de travail.

Nous vous demandons d'être le plus vrai possible avec votre façon de penser.

La partie commentaire peut vous permettre d'apporter des éléments venant expliquer votre réponse.

CONSIGNE D'UTILISATION DE L'OUTIL DIAGNOSTIC

POUR L'ENCADRANT

Vous allez réaliser le diagnostic des compétences d'un salarié en insertion. Nous vous demandons d'être le plus proche possible de la réalité en faisant preuve d'un maximum d'objectivité. Ce diagnostic va permettre d'identifier ce que la personne est capable de faire au poste sur lequel elle est évaluée.

Nous vous demandons de considérer la situation dans laquelle la personne se trouve au moment de l'évaluation ; si cela n'est pas possible pour certaines compétences, considérez alors des expériences passées que vous justifierez.

Ce travail sera suivi d'un échange avec le salarié qui va réaliser son auto-évaluation, ce sera en effet l'occasion de discuter avec lui et de vous expliquer sur les points de désaccord éventuels. Ce travail vous aidera ensuite à évaluer les compétences du salarié de façon la plus objective possible.

1^{ère} étape

Vous commencez par remplir les informations suivantes :

Nom du titulaire du poste

La date de l'évaluation en cochant ensuite s'il s'agit de la N°1, N°2, N°3, N°4

Nom de l'évaluateur : le votre

Les circonstances de l'évaluation si vous remarquez que la situation n'est pas idéale ou si la personne présente des caractéristiques venant gêner l'évaluation, bref tous ce qui pourrait avoir une influence sur les résultats...

En fin d'évaluation vous noterez le temps mis pour l'évaluation.

2^{ème} étape

Vous allez ensuite remplir le tableau qui suit en cochant pour chaque critère qui compose les compétences, si OUI ou NON le salarié le met en œuvre dans sa situation de travail.

Nous vous demandons d'être le plus proche possible de la réalité. Ces critères ne sont pas définitifs et vous en avez peut-être d'autres qui pourraient également vous aider...

La partie commentaire peut vous permettre d'apporter des éléments venant expliquer votre réponse.

3^{ème} étape

Vous échangerez ensuite avec le salarié durant 30 minutes afin de vous expliquer mutuellement sur les évaluations. Suite à cela des résultats pourront être modifiés...

Cet échange permettra ensuite d'élaborer une synthèse écrite en quelques mots qui résumera les points les plus importants de l'évaluation ; ces résultats d'évaluation permettront ensuite à l'équipe technique de définir les objectifs ou de les redéfinir selon la finalité du diagnostic.

CONSIGNE D'UTILISATION DE L'OUTIL D'EVALUATION DES COMPETENCES

Vous allez procéder à l'évaluation du niveau de maîtrise des compétences d'une personne en insertion au poste défini.. Nous vous demandons d'être le plus objectif possible en vous aidant notamment du diagnostic que vous aurez préalablement réalisé.

Cette évaluation permettra de voir les progrès de la personne, ses acquis, ses points forts mais aussi ses difficultés, ses points à travailler... de façon à adapter au mieux avec elle son parcours formation par exemple, sa mobilité interne mais aussi son orientation et ses projets personnels et professionnels.

1^{ière} étape

Vous commencez par remplir les informations suivantes :

Nom du titulaire du poste

La date de l'évaluation en cochant ensuite s'il s'agit de la N°1, N°2, N°3, N°4

Nom de l'évaluateur : le votre

Les circonstances de l'évaluation si vous remarquez que la situation n'est pas idéale ou si la personne présente des caractéristiques venant gêner l'évaluation, bref tous ce qui pourrait avoir une influence sur les résultats...

En fin d'évaluation vous noterez le temps mis pour l'évaluation.

2^{ième} étape

En vous aidant du diagnostic préalablement réalisé vous allez pouvoir diagnostiquer si oui ou non la compétence est présente ou non. Vous notez une croix dans la case correspondante.

3^{ième} étape

Puis, lorsque la compétence a été diagnostiquée, vous allez estimer son niveau de maîtrise.

Vous allez remplir le tableau qui suit en attribuant à chaque compétence une note allant de 1 à 4 en fonction du niveau de maîtrise suivant :

1 – « ne sait pas faire » : la compétence n'est pas développée

2 - « sait faire avec de l'aide, un support, un encadrement » : la compétence n'est pas assurée

3 - « sait faire de façon autonome » : la compétence est stabilisée

4 - « sait trouver une solution à un problème, un imprévu » : la compétence peut être adaptée quel que soit le contexte

Vous marquez une croix dans la colonne correspondante.

4^{ième} étape

Vous pouvez faire une synthèse et préciser les points forts et les points qu'ils s'agiraient de travailler ultérieurement.

Ces résultats d'évaluation permettront ensuite à l'équipe technique de définir les objectifs ou de les redéfinir selon le parcours de la personne.

<p style="text-align: center;">CONSIGNE D'UTILISATION DE L'OUTIL D'EVALUATION DES APTITUDES ET QUALITES PERSONNELLES</p>

Vous allez procéder à l'évaluation du niveau des aptitudes et des qualités personnelles d'une personne en insertion au poste défini. Nous vous demandons d'être le plus objectif possible en vous aidant des définitions de chaque caractéristique.

Cette évaluation permettra de repérer le niveau d'aptitude et des qualités de la personne, qui pourront se transférer dans d'autres postes de travail selon ses besoins et motivations. Ceci permettra d'adapter au mieux avec elle son parcours formation par exemple, sa mobilité interne mais aussi son orientation et ses projets personnels et professionnels.

1^{ière} étape

Vous commencez par remplir les informations suivantes :

Nom du titulaire du poste

La date de l'évaluation en cochant ensuite s'il s'agit de la N°1, N°2, N°3, N°4

Nom de l'évaluateur : le votre

Les circonstances de l'évaluation si vous remarquez que la situation n'est pas idéale ou si la personne présente des caractéristiques venant gêner l'évaluation, bref tous ce qui pourrait avoir une influence sur les résultats...

En fin d'évaluation vous noterez le temps mis pour l'évaluation.

2^{ième} étape

Vous allez estimer le niveau d'aptitude et de qualité personnelle au poste.

Vous allez remplir le tableau qui suit en attribuant à chaque caractéristique une note allant de 1 à 3 en fonction du niveau suivant :

1 - « tout à fait » : l'aptitude ou la qualité est confirmée

2 - « partiellement » : l'aptitude ou la qualité n'est pas stabilisée

3 - « pas du tout » : l'aptitude ou la qualité n'est pas maîtrisée

Vous marquez une croix dans la colonne correspondante.

3^{ième} étape

Vous pouvez faire une synthèse et préciser les points forts et les points qu'ils s'agiraient de travailler ultérieurement.

Ces résultats d'évaluation permettront ensuite à l'équipe technique de définir les objectifs ou de les redéfinir selon le parcours de la personne.

DIAGNOSTIC DES COMPETENCES AU POSTE « TONTE »

Définition générale du poste : « Le titulaire de ce poste assure la tonte des espaces définis par l'encadrant dans le respect des consignes données, des techniques appropriées et des règles de sécurité ».

Nom du titulaire du poste : _____

Date de l'évaluation : _____ **N° de l'évaluation :** _____

Nom et titre de l'évaluateur : _____

Contexte de l'évaluation (*description d'éléments pouvant avoir une influence sur les résultats de l'évaluation*) : _____

Durée de l'évaluation : _____ minutes

ACTIVITES	COMPETENCES	CRITERES D'EVALUATION	OUI	NON	Commentaires
Chargement et déchargement du véhicule	<i>- inventorier le matériel et les accessoires de sécurité</i>	- le matériel et les accessoires de sécurité nécessaires sont nommés : tondeuse, roto fil, jerricane d'essence, balais, griffe, sac poubelle... bottes, chaussures de sécurité, gants, casque, visière, écouteur, pantalon de sécurité			
		- Le matériel est décrit et son fonctionnement est expliqué			
		- le matériel inventorié est adapté			
	<i>- porter le matériel</i>	- forme physique adaptée			
		- application des postures et gestes de prévention			
	<i>- charger un véhicule et le décharger</i>	- le matériel est sanglé, attaché ou maintenu			
		- le matériel chargé est adapté			
		- le matériel est correctement réparti			
	Observation des espaces à travailler	<i>- examiner les caractéristiques du terrain pour les apprécier</i>	- les caractéristiques du terrain sont nommées :- humidité, hauteur de l'herbe, obstacles, angle de vue, densité de l'herbe, forme du terrain		
- chaque caractéristique est correctement évaluée					
<i>- choisir le sens d'alignement adapté</i>		- argumentaire qui tient compte de certaines des caractéristiques précédentes			
		- le sens choisi est adapté			
<i>- planifier les réalisations</i>		- les obstacles non fixes sont tous ôtés : tuyau, pierres...			
		- le commencement du chantier est justifié			
		- les déplacements de la tonte sont adaptés			
		- la fin du chantier est justifiée			

ACTIVITES	COMPETENCES	CRITERES D'EVALUATION	OUI	NON	Commentaires
Mise en service du matériel	- faire fonctionner la tondeuse	- la procédure de démarrage est appliquée			
	- reconnaître des dysfonctionnements	- diagnostic satisfaisant			
		- le message de panne communiqué au mécanicien est pertinent			
	- vérifier l'état de fonctionnement du matériel	- le niveau d'huile est fait			
		- présence de carburant			
	- assurer le réglage du matériel en fonction des consignes et des caractéristiques du terrain	- les critères de tonte sont définis ou les consignes sont comprises			
		- présence de la lame			
		- équilibrage de la lame est correcte			
		- affûtage de la lame est correcte			
		- la hauteur du réglage de la tondeuse est satisfaisante			
- la vitesse de rotation de la lame est correcte					
	- les rapports entre hauteur de l'herbe, vitesse d'avancement de la tondeuse et vitesse de rotation de la lame sont établis				
Réalisation de la tonte	- choisir le matériel adapté	- choix adapté à l'espace de travail (tondeuse ou roto fil)			
	- utiliser le matériel	- l'articulation embrayage et débrayage, ralenti, retenue de la tondeuse est maîtrisée			
		- les changements de directions sont contrôlés			
		- le sac de remplissage est régulièrement vider (évitements des bourrages)			
		- l'équilibre du roto fil est contrôlé			
		- le réglage du harnais sur le corps est correct			
	- appliquer les techniques de tonte	- la première ligne de tonte est en bordure			
		- il y a suivi de la ligne de tonte précédente			
		- les contours d'obstacles fixes sont bien réalisés			
	- respecter les règles de sécurité	- le démarrage se fait de la droite vers la gauche avec le roto fil			
		- le positionnement est face à la ligne de tonte avec le roto fil			
		- les accessoires de sécurité sont mis			

ACTIVITES	COMPETENCES	CRITERES D'EVALUATION	OUI	NON	Commentaires
		- la machine est éteinte pour toutes manipulation (bascule)			
		- l'anti-parasite est ôté avant chaque bascule			
		- observation autour de soi est régulière (avec roto fil)			
	- vérifier le travail réaliser	- le cahier des charges ou les consignes sont respectés			
Nettoyage et entretien du matériel	- assurer le nettoyage du site	- balayage et détritrus dans le véhicule			
	- effectuer l'entretien mécanique et les réparations de premier niveau du matériel	- le matériel est nettoyé			
		- le matériel est prêt à refunctionaliser			
	- faire faire les réparations par le mécanicien	- les pannes sont repérées et communiquées au mécanicien			
- ranger le matériel et les outils	- le rangement est correct				

FICHE DE POSTE

« Tonte »

① **Intitulé du poste**

Ouvrier d'entretien d'espaces verts

② **Missions principales du poste**

Vous assurez la tonte des espaces définis par l'encadrant dans le respect des consignes données, des techniques appropriées et des règles de sécurité.

③ **Environnement de travail**

Travail d'extérieur dans le respect des espaces à travailler et des obstacles environnementaux.

④ **Situation hiérarchique et lien fonctionnel dans la structure**

Vous exercez votre activité en lien et sous la responsabilité directe de l'encadrant technique du chantier.

⑤ **Activités du poste**

- chargement et déchargement du véhicule
- observation des espaces à travailler
- vérification du matériel
- manipulation de la tondeuse et du roto fil
- nettoyage du site
- entretien de premier niveau du matériel

⑥ **Matériels et outils utilisés**

Tondeuse, roto fil, balais, griffe

⑦ **Responsabilité et autonomie – respect des règles de sécurité**

Vous devez vous assurer du bon fonctionnement du matériel et signaler, le cas échéant, les dysfonctionnements au mécanicien.

Vous devez vous munir de la tenue de sécurité adaptée et obligatoire : casque, visière, écouteur, gants, bottes de sécurité, pantalon de sécurité.